



*Stratégie Économique du
Bassin de Bourg-en-Bresse*

2011-2015



Cap 3B

Bassin de Bourg-en-Bresse
nos projets prennent vie



Interview de Jean-François DEBAT

Président de Cap 3B

Maire de Bourg-en-Bresse

Vice-président du conseil régional Rhône-Alpes



➤ Quelle est la réalité économique du bassin de Bourg-en-Bresse aujourd'hui ?

Aujourd'hui, il est clair que les grands enjeux économiques, les grandes infrastructures, doivent être pensés à l'échelle du bassin de vie tout entier. La croissance démographique que connaît le territoire est liée au dynamisme de l'agglomération, où sont situés les poumons économiques et 75% des emplois qui font vivre tout le territoire. Inversement, l'agglomération ne serait pas ce qu'elle est sans la présence et la richesse des communautés de communes qui l'entourent. Notre avenir est lié et c'est bien pour cela qu'il nous faut travailler ensemble, en dépassant l'opposition stérile ville/campagne.

➤ Y a-t-il des actions significatives menées à cette échelle de bassin ?

Nous en menons de nombreuses, en matière de formation professionnelle, de soutien aux créateurs-repreneurs, de tourisme, d'agriculture... Toutefois, l'une d'entre elles est plus significative que les autres : nous avons décidé en 2010 que la principale zone d'activité économique en devenir au sud de Bourg-en-Bresse, sur la RD 1075, serait gérée par Cap 3B au nom du bassin de vie et non plus par les communes ou intercommunalités. Cela signifie concrètement que les investissements seront financés par tous et que les produits fiscaux seront partagés entre tous ; l'enjeu est clair : permettre aux entreprises du bassin de venir s'y installer, si c'est leur choix, sans se voir opposer des frontières administratives et des concurrences stériles entre élus pour attirer ou retenir des entreprises sur leur territoire. C'est un choix fort, un choix stratégique de l'ensemble des élus, qui marque une rupture avec le passé : nous

sommes au XXI^e siècle, les enjeux économiques sont essentiels et nous devons aller vers des solutions nouvelles.

➤ Comment se positionne le bassin de Bourg-en-Bresse pour les années à venir ?

Bourg-en-Bresse doit s'organiser pour jouer son rôle de pôle d'équilibre, et de porte nord de Rhône-Alpes et à une heure de Lyon. Le temps où l'on pouvait vivre sans relations avec la métropole lyonnaise est terminé : comment développer nos universités, nos pôles de recherche sans négocier avec Lyon ? Comment développer nos infrastructures de transport, notamment ferroviaires (par exemple le billet unique TER-bus/métro), si ce n'est avec Lyon ? Plusieurs milliers de Burgiens travaillent à Lyon ; plusieurs centaines de Lyonnais travaillent à Bourg. J'ai une conviction forte, née de mon action régionale et de mes expériences nationales : sur le plan du développement économique, nous avons tout à gagner à nous inscrire dans une complémentarité avec Lyon. Par exemple, nous avons positionné Ainterexpo pour recevoir des manifestations trop petites pour aller à Eurexpo, mais qui sont intéressées par la proximité de la métropole lyonnaise. Tirer de l'apport de la métropole lyonnaise, sans céder un pouce de notre autonomie et en préservant notre qualité de vie : voilà l'objectif.

➤ Pourquoi souhaitez-vous aujourd'hui exprimer cette stratégie de développement économique ?

Parce que j'ai noté, comme maire, la nécessité d'échanger avec les chefs d'entreprise et les acteurs économiques et sociaux. Il est important qu'ils sachent où nous allons, quelle est notre stratégie commune pour le bassin de vie du Grand Bourg.



Accueillir les entreprises

“Un parc d'activité de 3^{ème} génération”

Riche et diversifiée, l'économie du bassin de Bourg-en-Bresse est assurée par un important tissu de commerçants, d'artisans, de PME et de grandes entreprises qui ont su rayonner à l'international tout en maintenant leur centre de décision sur place. Ce tissu économique dispose de nombreux atouts - parmi lesquels figure l'équipement en très haut débit de l'ensemble de ses zones d'activités - qui lui permet à la fois de répondre aux besoins de la population du bassin de Bourg et de s'affirmer sur le plan métropolitain.

Structuration de l'accompagnement à la création / Reprise d'activité

Pour l'accompagner dans les différentes phases de la vie de l'entreprise, les élus et les acteurs du territoire sont engagés dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil de repreneurs et de nouveaux entrepreneurs à travers :

- ✔ la structuration de l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise, avec comme « portes d'entrée » la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain;
- ✔ la mise à disposition d'un site internet dédié www.crea-fil-2.rhonealpes.fr (dispositif régional visant à améliorer le parcours des créateurs, des repreneurs et le fonctionnement des structures);
- ✔ le soutien particulier des intercommunalités à Centre Ain initiatives (cofinancement des projets des créateurs, expertise) qui marque le lien entre politique de création d'entreprises et développement du territoire.

Renforcement de l'offre immobilière

En complémentarité avec l'offre d'accueil existante sur chaque intercommunalité, les élus du bassin de Bourg-en-Bresse poursuivent ce soutien à travers :

- ✔ la création d'un outil immobilier multisites (Bourg-en-Bresse, Montrevel-en-Bresse et Châtillon-sur-Chalaronne) qui déclinera des modes d'accueil tels que couveuse, pépinière, hôtel d'entreprises, modulables selon les besoins du territoire;
- ✔ l'aménagement de la zone d'activité économique (ZAE) du bassin de Bourg-en-Bresse, dédiée à l'accueil de grands projets d'implantation, à rayonnement régional;

- ✔ la valorisation, la spécialisation et l'optimisation des ZAE communautaires, l'amélioration de la qualité et des services proposés aux entreprises (requalification zone Cénord à Bourg-en-Bresse par exemple).

Echangeur de Bourg Sud une zone d'activité économique (ZAE) d'intérêt régional

Destinée à accueillir les développements des entreprises du territoire, ainsi que de nouvelles activités (à l'exception de la grande distribution), la ZAE du bassin de Bourg-en-Bresse se positionne comme un parc d'activité de 3^{ème} génération, après la génération des zones industrielles et celle des parcs déjà très qualitatifs comme celui de la Plaine de l'Ain. Bourg Sud s'inscrit comme un espace d'écologie industrielle, où par exemple tout déchet devient ressource pour son voisin.

Elle sera naturellement dotée des équipements et services que sont aujourd'hui en droit d'attendre toutes les entreprises :

- ✔ fibre optique
- ✔ transports en commun
- ✔ services mutualisés

Inscrit au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Bourg-Bresse-Revermont, ce projet de zone d'activité viendra renforcer la cohérence d'aménagement du territoire en concentrant le développement économique près des échangeurs autoroutiers qui irriguent le bassin de Bourg. Il sera rejoint par d'autres projets sur Attignat, Saint-Etienne-du-Bois...

Ce projet de ZAE inter-communautaire inaugure une nouvelle manière de travailler ensemble pour les intercommunalités puisqu'elles ont fait le choix, en en confiant la réalisation à Cap 3B, de mutualiser à la fois les investissements et les ressources fiscales qui en découleront.

Accompagner les entreprises dans leur développement

“Le développement endogène comme moteur du territoire”

Soutien au travail en réseau, à l'innovation

Cap 3B s'engage dans l'accompagnement des entreprises, de ses filières d'excellence, à déployer des axes de différenciation qui sont autant de facteurs-clés de leur développement. Ce travail vise notamment l'agroalimentaire et la métallurgie (mécanique, carrosserie industrielle, métallerie) qui se distinguent par leur structuration en filière et leur poids dans l'économie locale. Ces deux secteurs d'activité sont en effet parmi les principaux employeurs du bassin de vie, la métallurgie représentant 4 000 salariés pour 150 entreprises et l'agroalimentaire 1 600 salariés pour une cinquantaine d'entreprises.

Pour les conforter dans leur spécificité et leur permettre de s'affirmer pleinement à l'échelon régional, ces filières s'inscrivent aujourd'hui dans des projets innovants. Le soutien apporté par la région Rhône-Alpes et Cap 3B porte sur :

- le centre d'essai d'Alimentec, un équipement à la disposition des entreprises et des étudiants de l'IUT;
- le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation, dédié à la création d'activités;
- le CTCPA, centre technique qui développe des solutions de conservation et d'emballage des produits alimentaires;
- en partenariat avec le syndicat mixte Bresse-Revermont-Val de Saône et la CCI de l'Ain, la mise sur pied d'une animation destinée à faire émerger des actions individuelles et collectives pour les entreprises agroalimentaires du territoire;
- le plan d'actions de MECABOURG à travers une contribution annuelle de 200 000 euros de la région Rhône-Alpes, du conseil général et de Cap 3B.

Grâce à l'appui Recherche et Développement de la plateforme Alimentec (qui dispose d'un fonds de recherche de 660 000 euros, abondé par ses membres fondateurs la CCI, Bourg-en-Bresse agglomération et le Conseil Général ainsi que par la Région Rhône-Alpes), la filière agroalimentaire trouve, en partenariat avec le pôle européen de plasturgie, de quoi se différencier sur l'emballage alimentaire biodégradable et ainsi asseoir sa complémentarité avec l'Agrapole à Lyon.

La structuration de la filière métallurgie en système productif local lui permet à la fois d'affirmer son ancrage local et de rayonner au niveau régional et national (implications dans le pôle de compétitivité Lyon urban trucks and bus, dans Viaméca). Sélectionné par la Datar dans le cadre de son appel à projet de grappes d'entreprises, MECABOURG a bénéficié de fonds pour le recrutement d'un ingénieur chargé de faire émerger des projets d'innovation.

Le développement d'une offre de services aux entreprises

Initiée par Cap 3B et la CCI, une étude sur l'offre de services aux entreprises (informatique, logistique, une dizaine de secteurs ainsi couverts) a été menée courant 2009. Cette étude a fait apparaître la nécessité de mieux valoriser l'offre de services existante auprès des entreprises, les besoins non ou mal couverts, etc, et préconiser un certain nombre d'actions. Un chargé de mission recruté par la CCI va mettre en œuvre ce plan d'actions.



Des outils immobiliers modulables selon les besoins des entreprises du territoire

Pour stimuler plus encore le renouvellement du tissu économique, Cap 3B projette la création d'un ensemble d'infrastructures immobilières (couveuse, pépinière, hôtel d'entreprises, centre de télétravail...) qui permettra à des activités artisanales, de production et tertiaires de bénéficier de conditions d'hébergement et d'accompagnement propices à un bon démarrage. Afin de garantir une bonne couverture du territoire, ces équipements seront répartis en trois sites, sur Bourg-en-Bresse, Montrevel-en-Bresse et Châtillon-sur-Chalaronne. Ils privilégieront les projets issus du pôle universitaire de Bourg, les activités liées à l'environnement, aux services aux entreprises, à la personne, ainsi que celles des filières agroalimentaire, métallurgique, du bois et de la construction. Ces différents équipements pourraient être opérationnels fin 2013, début 2014.

Dialogue entre entreprises et collectivités

Un dialogue permanent entre entreprises et collectivités se met en place à travers :

- des actions de veille territoriale grâce aux outils de la Mission économique de l'Ain (agence de développement économique créée par le Conseil Général de l'Ain et la CCI), du plan PME conjoint à la région Rhône-Alpes et l'Etat, des contrats sectoriels (artisanat, économie sociale et solidaire), des intercommunalités, et des chambres consulaires;
- des temps de rencontre réguliers.

Ces initiatives visent à suivre pas à pas, anticiper et répondre aux besoins des entreprises du territoire de manière coordonnée. Chaque intercommunalité reste l'interlocuteur privilégié de proximité des entreprises installées sur son périmètre. Une charte précisant le rôle et l'articulation entre les différents acteurs a été signée en juin 2011.

Soutenir des formations pour tous

“Un pôle d'enseignement au service des hommes et des entreprises”

Le projet du bassin de Bourg-en-Bresse contribue à garantir à tous ses habitants un accès à la formation, l'enseignement supérieur et l'emploi.

Accompagnement des entreprises dans la structuration de leurs ressources humaines

Le territoire du bassin de Bourg-en-Bresse gère en direct, en liaison étroite avec l'Etat, la région Rhône-Alpes, les collectivités locales et les partenaires sociaux, une partie des fonds régionaux de la formation professionnelle. L'affectation de ces fonds au plus près des besoins du bassin d'emploi, bénéficie à la fois aux entreprises et aux actifs.

➤ En direction des entreprises

Ces fonds ont notamment déjà permis de mettre sur pied des ateliers pratiques RH. Ils s'adressent aux entreprises désireuses de mieux appréhender et structurer leurs ressources humaines.

➤ En direction des actifs

Une partie des fonds régionaux de la formation professionnelle, décentralisés sur le territoire, sont affectés au plus près des besoins repérés par les structures locales de l'emploi (Pôle emploi, Mission locale jeunes, Cap emploi,...). L'enveloppe régionale sert aussi à améliorer le lien entre actifs, demandeurs d'emploi et entreprises. Le forum pour l'emploi, les Points information emploi de Bourg-en-Bresse agglomération, le relais de services publics Chalaronne Centre en sont des traductions. Le territoire travaille par ailleurs à la mise en place d'outils de gestion territoriale des emplois et des compétences, afin de mieux anticiper les besoins du territoire et de garantir à chacun un parcours d'emploi continu.

Investir dans l'enseignement supérieur

Bourg-en-Bresse compte 3 500 étudiants qui viennent s'ajouter aux élèves des établissements d'enseignement secondaires et professionnels de niveau bac. Pérenniser une population étudiante sur les pôles universitaires régionaux implique un investissement significatif des collectivités locales. Le bassin de Bourg-en-Bresse a prouvé de longue date son attachement à l'accueil et au rayonnement de filières d'enseignement supérieur (permettre à des populations moins promptes à s'engager dans des

études supérieures, offrir un large niveau de qualification au tissu économique, nourrir les projets de la cité...) Les 10 millions d'euros investis sur le site de la Charité pour accueillir les enseignements du Ceuba (université Jean Moulin) en attestent. Après l'ouverture de l'école de gestion et de commerce, le projet d'ouverture d'une école d'ingénieur en génie mécanique, initié et soutenu par la CCI de l'Ain, va aussi dans ce sens. S'ajoute à cela la programmation d'une cinquantaine de logements étudiants (CROUS) pour la rentrée 2012.



Avec le CTEF, un accès renforcé des actifs à l'emploi

Dans la logique du parcours de pré-qualification, qualification et accès à l'emploi auquel a droit chaque actif, le territoire, via le contrat territorial emploi formation (CTEF), a ainsi accompagné 565 personnes en 2010 grâce à une enveloppe régionale décentralisée de près de 1,2 million d'euros. Ces personnes, jeunes et adultes éloignés de l'emploi, ont ainsi pu bénéficier d'actions d'orientation et de formation, stages d'expérimentation professionnelle, chantiers d'insertion, et autres dispositifs destinés à les rapprocher de l'emploi.

Le territoire assure aussi de plus en plus un rôle de coordination des acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi afin d'optimiser l'utilisation des fonds publics et de faire en sorte que le plus grand nombre des personnes éloignées de l'emploi s'inscrivent dans un parcours professionnel.

Valoriser les ressources agricoles et la filière bois

“Rapprocher le producteur du consommateur”

Encouragement d'une agriculture durable

Soucieux d'accompagner le territoire dans un développement durable, tant économiquement que sur le plan environnemental, le bassin de Bourg-en-Bresse a lancé un certain nombre d'actions de sensibilisation, de structuration et d'animation. Ces actions sont menées dans un partenariat avec des instances représentantes de la filière agricole. Toutes concourent à une agriculture durable, économiquement viable, socialement équitable, respectueuse de l'environnement.

Parmi elles, on peut notamment citer :

- des temps de forum destinés à faciliter la mise en œuvre d'un approvisionnement local sur des circuits courts;
- des visites d'exploitations;
- des temps de sensibilisation, formation pour les agriculteurs;
- le soutien à l'ouverture de points de vente collectifs (la Marande à Châtillon-sur Chalaronne, la Panouille à Ceyzériat, Ferm'andises sur Saint-Denis-les-Bourg), à la mise en place de points de vente itinérants (notamment en saison estivale, en direction d'une clientèle touristique, captée sur les campings);
- la promotion de l'agriculture biologique

Emergence d'une filière bois

Toujours dans le même esprit de développement durable, Cap 3B entend contribuer à l'organisation d'une filière bois sur son bassin de vie. Ses actions, qui portent à la fois sur l'amont et l'aval de la filière, se traduisent par :

- l'accompagnement de la forêt privée à se structurer pour mieux se valoriser;
- la réalisation d'un plan d'approvisionnement territorial en bois énergie;
- la valorisation, auprès des professionnels de la construction, du bois d'œuvre.

Toutes ces initiatives visent aussi à contribuer à une meilleure lisibilité, reconnaissance et professionnalisation des différents métiers de la filière.



Energie renouvelable

Le plan d'approvisionnement territorial (PAT) en bois énergie vise à organiser une filière locale de fourniture des chaufferies bois dont sont aujourd'hui équipées plus d'une vingtaine de collectivités sur le territoire. Ce PAT, élaboré avec l'ensemble des acteurs de la filière, caractérise, par cartographie, les zones prioritaires à exploiter, les lieux de stockage les plus efficaces pour l'approvisionnement de ces chaudières bois.

Le bois, sur le bassin de Bourg-en-Bresse, représente non moins de 24 000 hectares pour 14 400 propriétaires. L'intervention de Cap 3B, aux côtés de celle du conseil général dans le cadre de son schéma départemental de la filière bois, contribue aussi à accompagner les propriétaires à s'engager dans un travail de réorganisation de leurs parcelles, dans l'optique de rendre plus aisée leur exploitation. En aval de la filière, Cap 3B prévoit par ailleurs d'accompagner les collectivités locales à s'organiser pour tirer parti de cette ressource locale, notamment à travers un appui à la formalisation d'une commande publique.



Fédérer l'activité touristique et les loisirs

“*Tourisme, une activité économique à part entière*”

Le tourisme a été l'une des premières actions communes portées par le bassin de Bourg-en-Bresse. Les volets animation, conception de produits et communication portés par Cap 3B s'inscrivent dans la continuité du développement d'un tourisme dédié aux familles et aux enfants. Les itinéraires de balade, ludiques, déclinés autour du personnage de Fifrelin, irriguent l'ensemble du territoire. Chacun d'entre eux s'efforce de mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales, naturelles, les équipements de loisirs ainsi que les événements culturels de chaque intercommunalité. Ainsi, Bresse, Revermont, Dombes trouvent-elles une cohésion entre elles et un vecteur de valorisation supplémentaire.

Valorisation de nos atouts touristiques

Les moyens mobilisés sur le tourisme par le bassin de Bourg-en-Bresse visent aujourd'hui plus encore à encourager tous ses acteurs à faire la promotion de l'ensemble des sites et équipements du territoire.

Parmi les actions impulsées et soutenues par Cap 3B, on peut aussi citer :

- l'animation de la soixantaine d'acteurs de la filière, qui proposent plus de 80 prestations;
- la mise en réseau des 5 offices de tourisme;
- le contrat de territoire de tourisme et loisirs adaptés qui va bénéficier, à partir de début 2012, d'une enveloppe de subvention régionale de 800 000 euros pour rendre accessibles sites touristiques, aires de loisirs, hébergements, offices de tourisme;
- l'impulsion d'une démarche de commercialisation globale et qualitative des produits touristiques.

Déployer l'événementiel

Le bassin de Bourg-en-Bresse, par sa position de centralité et son poids économique, jouit d'équipements et de manifestations qui sont autant d'arguments pour déployer une offre de tourisme d'affaires. L'équipement Ainterexpo, qui est l'une d'entre elles, est le principal point d'ancrage de cette offre de services. Outre sa contribution au financement de la restructuration et de la mise aux normes du site, Cap 3B accompagne les acteurs de la fi-

lière (hôteliers, offices de tourisme,...) à organiser une offre cohérente de services et de prestations autour des sites patrimoniaux, des événements culturels et sportifs du bassin. Ainsi, Bourg-en-Bresse a-t-il de quoi s'affirmer comme ville de congrès et de loisirs, en complémentarité avec Lyon. L'organisation du pôle multimodal autour de la gare SNCF de Bourg (liaisons rapides avec Lyon, TGV avec Genève, Paris et à terme Strasbourg) renforcera d'autant plus l'attractivité de l'agglomération sur le plan du tourisme d'affaires.

Fifrelin tisse du lien entre les territoires

A l'œuvre depuis une dizaine d'années, les actions menées par Cap 3B pour encourager le tourisme du bassin de Bourg-en-Bresse se déclinent à travers différents produits et outils de promotion. Le concept de Fifrelin a ainsi donné la priorité à un tourisme familial. Après le lancement des petites virées, des Zanimobalades, des aventures jeux de Fifrelin, Cap 3B s'est focalisée sur la création de produits encore plus innovants. C'est ainsi que La cavalière au manteau rouge, bande dessinée interactive, a vu le jour.

L'originalité du concept de Fifrelin a valu au territoire de se voir décerner le prix de l'innovation de la région Rhône-Alpes.



Ainterexpo vise les 350 000 visiteurs/an

Débutés en juillet 2011, les travaux de réhabilitation et d'extension d'Ainterexpo visent à doter le bassin de Bourg-en-Bresse d'un équipement économique et de loisirs qui entend à la fois se positionner comme site d'accueil de manifestations locales et régionales. 33 millions d'euros hors taxes, financés par Bourg-en-Bresse agglomération et les collectivités territoriales ont été mobilisés en faveur de la modernisation de l'équipement. Les travaux, qui s'organisent en trois phases, devraient être livrés pour l'été 2013. Un quatrième hall, de 8 800 m², portera l'équipement à 22 800 m². L'installation de panneaux photovoltaïques en toiture assurera la production de 50 MW heure par an.

Dédiées aux événements économiques, culturels et sportifs, ce nouveau hall offrira une capacité d'accueil de 5 000 places. En visant à passer de l'accueil de 200 000 personnes à l'heure actuelle à 350 000, Ainterexpo se positionne comme un véritable outil économique au service du rayonnement du territoire.

Conforter le bassin de Bourg-en-Bresse comme pôle d'équilibre en Rhône-Alpes

“*Le bassin de Bourg-en-Bresse pleinement inscrit dans le dynamisme de Rhône-Alpes*”

A une soixantaine de kilomètres de Lyon, une centaine de Genève, le bassin de Bourg-en-Bresse présente beaucoup d'atouts. La diversité et le dynamisme de son tissu économique en sont un. Son cadre de vie, son environnement de qualité s'ajoutent à l'ensemble des équipements de loisirs, de sport, de culture (théâtre, conservatoire de musique et son département jazz, scène de musiques actuelles...) et à la richesse de sa vie associative. La situation géographique du territoire, reliée par l'autoroute, le TGV à destination de Paris, Genève et un TER rénové en direction de Lyon, la proximité des aéroports internationaux de Saint-Exupéry et

Genève-Cointrin en font un bassin de vie attractif et doté des infrastructures nécessaires à un bon développement. Il affiche enfin, par son attachement à placer l'homme au cœur de son rayonnement, une volonté de cultiver sa capacité à la prospective et à l'innovation territoriale.

Le bassin de Bourg-en-Bresse s'inscrit donc pleinement dans le dynamisme de la région Rhône-Alpes où il entend pleinement jouer sa place de pôle d'équilibre, particulièrement soucieux du cadre de vie dans une perspective de développement durable.



➤ Nous contacter

CAP 3B • 102, boulevard Edouard Herriot • CS 50250 VIRIAT • 01006 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél : 04 74 47 25 40 • Fax 04 74 45 14 88 • info@cap3b.fr • www.cap3b.fr

➤ Membres



➤ Nos partenaires

